

Profil de qualification Monteuse-automaticienne CFC / Monteur-automaticien CFC

46426

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de monteuse-automaticienne CFC / monteur-automaticien CFC du 3 novembre 2008

Contenu

I. Profil de la profession

II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

III. Niveau d'exigences

I. Profil de la profession

Les monteurs-automaticiens CFC construisent des commandes électriques et des systèmes de distribution d'énergie électrique, fabriquent des bobinages électriques et localisent et réparent les pannes des machines. En collaboration avec d'autres professionnels, ils exécutent des mandats ou des projets, implantent et soudent des circuits imprimés et procèdent à des mises en service et à des contrôles de fonctionnement. Le câblage et le contrôle d'appareils électroniques ainsi que l'entretien des installations d'exploitation font également partie de leurs attributions.

Les monteurs-automaticiens CFC se distinguent par une approche et une action économiques et écologiques. Ils exécutent les mandats qui leur ont été confiés de manière systématique et avec un maximum d'autonomie. Ils ont l'habitude de travailler en groupe et sont ouverts aux nouveautés. Ils respectent les principes de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de la protection de l'environnement.

II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles professionnelles →						
		1	2	3	4	5	6	7
I	Compétences de base	b.1 Usiner des pièces manuellement et les contrôler			b.2 Assembler et câbler des appareils et des éléments de construction		b.3 Mesurer et tester des commandes et des éléments de construction	
		s.1 Fabriquer des bobinages électriques		s.2 Tester, entretenir et mettre en service des machines électriques		s.3 Construire des commandes électriques		s.4 Construire des systèmes de distribution d'énergie électrique
II	Compétences approfondies	s.5 Implanter et souder des circuits imprimés		s.6 Assembler et câbler des appareils		s.7 Contrôler électriquement des appareils		
		s.8 Localiser et éliminer les pannes des machines et des appareils		s.9 Entretien des installations d'exploitation				

III. Niveau d'exigences

Le niveau d'exigences de la profession de monteuse-automaticienne CFC / monteur-automaticien CFC est détaillé dans le plan de formation y relatif et dans le catalogue des compétences-ressources sous forme de situations représentatives.

Approbation et entrée en vigueur

Le présent profil de qualification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Zürich, 1^{er} juillet 2011

Weinfelden, 21 juillet 2011

Swissmem

Swissmechanic

Directeur

Directeur

Peter Dietrich

Robert Z. Welna

Le profil de qualification de monteuse-automaticienne CFC / monteur-automaticien CFC du 4 août 2011 est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

Berne, le 4 août 2011

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

Le responsable du centre de prestations Formation professionnelle

Hugo Barmettler